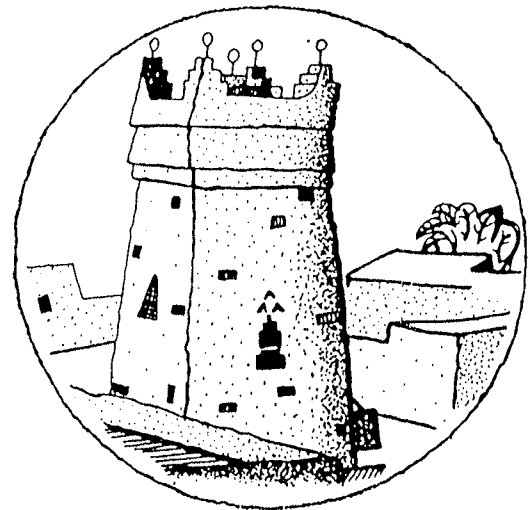


عدد: ٢
١٩٨٨/٥١٤٠٩

المعهد الموريتاني
للبحوث والدراسات

الوَسِيْطُ



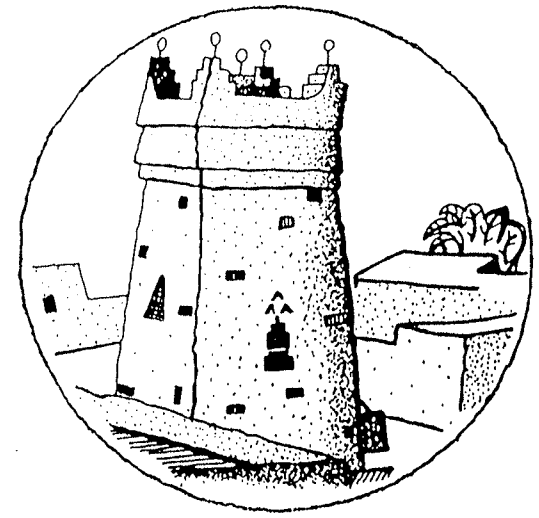
نشرة
المعهد الموريتاني للبحوث العلمي

تقسيم ١٩٨٨ - رقم - المجلد الموريتاني للدراسات والبحوث
BULLETIN I M R S N° 2 1988 AL WASIT
Composition et Impression
Imprimerie Nouvelle B.P. 54 Nouakchott

im
rs

H. 1409
n° 2 . 1988

al Wasît



BULLETIN DE L'INSTITUT MAURITANIEN
DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sommaire

ARTICLES EN LANGUE FRANÇAISE

- p 4 Ginette **Aumassip** : "Poteries préhistoriques du Maghreb et du Sahara - Le façonnage et son identification".
- p 21 Isabelle **Le Goff** : "La céramique néolithique mauritanienne à décor ondé".
- p 31 Sylvie **Amblard**, Mohamed **Ould Khattar** et Jean-Claude **Miskovsky** : "Occupation ancienne et environnement dans le Sud-est mauritanien. La région de Tidjikja-Akrejjit".
- p 42 Nicolas **Martin-Granel** : "A propos de *Désert*, un roman "saharien" de Le Clésio".
- p 51 Aline **Tauzin** : "Des couleurs et des voiles - Pratique de la teinture chez les Maures à Nouakchott (Mauritanie)".
- p 73 Abdel Wedoud **Ould Cheikh** : "Note sur le travail des enfants en Mauritanie".
- p 89 Catherine **Taine-Cheikh** : "Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie".
- p119 Résumés des articles en langue arabe

PHOTOGRAPHIES Jacques Bouby

ARTICLES EN LANGUE ARABE

- Muhammad al-Muhtār b. al-Sa'īd**, "Les obstacles auxquels se heurte la recherche dans le domaine de l'histoire de la Mauritanie".
- Sid Ahmad b. Ahmad Salīm**, "L'influence du dialecte hassaniyya sur la poésie d'arabe classique en Mauritanie".
- Yahyā b. al-Barrā**, "Etude de la hamza en arabe".
- Muhammad al-Mustafā b. al-Nadā**, "Proverbes du dialecte hassaniyya : quand et pourquoi ?".
- Ahmad b. Muhammad Yahyā**, "Bibliographie des manuscrits microfilmés de l'I.M.R.S. traitant de l'histoire".

Directeur de la revue : Abdel Wedoud Ould Cheikh
Secrétariat de rédaction

Catherine **Taine-Cheikh** (pour la partie en français)
Sid Ahmed **Ould Ahmed Salem** (pour la partie en arabe)

AL-WASIT

Bulletin de l'IMRS

DEUXIEME ANNEE, 1988, N° 2

Rédaction - administration
IMRS
BP: 1055 Nouakchott
Tél : 537 22

Les diminutifs dans le dialecte arabe de Mauritanie

par Catherine Taine-Chelkh

Il s'agit dans cet article de faire une étude sémantique et morphologique du diminutif dans le dialecte arabe de Mauritanie. Les différents emplois de cette dérivation sont recensés et classés selon la fonction dénotative et/ou connotative du signifié. La prise en considération de différents types de discours - en particulier le discours poétique - fait ressortir la nature énonciative du diminutif et son rôle dans la stratégie expressive du locuteur.

La seconde partie traite des différentes formes diminutives, tant nominales que verbales. Il en est d'abord fait l'inventaire dans le dialecte *hassâniyye* de Mauritanie. Des considérations comparatives permettent ensuite de situer le *hassâniyye* par rapport aux dialectes maghrébins.

En arabe on désigne le diminutif par l'appellation (*at-*)*taṣyīr* ou *ism at-taṣyīr*, ce qui signifie littéralement "[nom de] (la) diminution". En effet *taṣyīr* est le nom d'action de *sayyara* pour lequel le dictionnaire de Kazimírski donne les sens de "amoindrir, diminuer, rendre plus petit, rapetisser".

La dérivation des diminutifs, très productive en arabe littéraire pour les noms et les adjectifs, est vivante dans beaucoup de dialectes arabes. Cependant, dans le dialecte *hassâniyye* parlé en Mauritanie, cette dérivation connaît probablement un développement assez exceptionnel, tant au plan sémantique qu'au plan formel. Je me propose ici d'examiner le diminutif sous ses différents aspects, en commençant par le dialecte maure pour ensuite élargir mon propos à l'ensemble du domaine maghrébin.

1. ETUDE SEMANTIQUE

Le diminutif est toujours associé à une idée de petitesse. Celle-ci ne suffit généralement pas, cependant, pour rendre compte de la modification apportée à la signification du mot par la forme diminutive. Il apparaît qu'en fonction du lexème concerné, du contexte ou même de l'intonation du

locuteur, une nuance supplémentaire est à prendre en considération. Elle peut être dépréciative, de mépris ou au contraire méliorative, de tendresse. Par exemple *iboylo* peut signifier à la fois, et selon les cas, "un petit troupeau de chameaux" ou "un troupeau de chameaux faméliques, galeux, en mauvaise santé", par contre *myeysli*, qui est un terme injurieux "imbécile", peut aussi exprimer une intention de cajolerie.

Je vais essayer dans un premier temps de décrire et classer les différentes valeurs des diminutifs, ce qui m'amènera progressivement à quitter le plan lexical pour me placer sur celui de l'énonciation.

1) Les valeurs dénotatives

Le plus souvent on associe automatiquement la présence du morphème diminutif dans un item lexical à une propriété du référent. Si l'on demande le sens de *kelb*, par exemple, puis celui de la forme diminutive *kleyb* qui en dérive, on obtiendra selon toute vraisemblance les traductions de "chien" et "petit chien". *kleyb* désignera un chien plus petit que la moyenne – et non pas plus jeune -. Dans ce cas *kleyb* et *kelb* n'ont pas le même domaine de référence, par contre on peut dire que le diminutif et le syntagme de qualification *kelb syayyir* ("chien petit") sont équivalents en ce sens qu'ils ont le même *denotatum*. Le diminutif en *hassaniyye* indique alors simplement que l'objet (l'être, la personne, la notion) désigné est à une échelle réduite. Le choix du morphème diminutif, de préférence à celui de l'adjectif, fait gagner cependant en concision et en précision (le sème de "petitesse" est essentiel et non accidentel, il correspond à l'adjectif dans son emploi déterminatif).

Cette notion de mesure se retrouve, avec des effets légèrement décalés, dans d'autres ensembles d'items lexicaux. La signification de *kelb* admet en effet l'idée d'une évaluation quantitative. Dans l'image que se fait tout locuteur du concept de «chien», figure aussi un élément normatif plus ou moins conscient concernant la taille possible, moyenne et probable d'une unité de la classe référentielle des chiens. Ceci n'est pas vrai de tous les concepts et en particulier, semble-t-il, des concepts abstraits. C'est la raison pour laquelle on considère que l'arabe classique et de nombreux dialectes n'admettent pas de formation diminutive pour les noms verbaux, par exemple. En *hassaniyye* on ne trouve pas en effet de diminutifs dénotatifs pour les noms verbaux et pour l'ensemble des noms abstraits. A ce groupe de noms peuvent se rattacher de nombreux collectifs, dans la mesure où il s'agit d'entités non quantifiables. Ainsi *hmûm* "charbon" n'a-t-il pas de diminutif à valeur purement dénotative, par contre son nom d'unité *hmûme*, qui correspond à "(un) morceau de charbon", a pour diminutif *hmeyyme* "(un) petit morceau de charbon". Autre exemple, encore plus significatif: au collectif *dqig* "farine" (sans diminutif dénotatif) correspond le nom d'unité *dqige* "une certaine quantité de farine, un peu de farine" dont le diminutif *dgeyyge* signifie "une petite quantité de farine, un petit peu de farine". L'opération d'extraction dont le suffixe /-a(t)/ est le support

formel, doit nécessairement précéder l'opération de mesure. A défaut de nom d'unité, l'opération d'extraction doit trouver un autre support formel tel que *šweyy* "une petite quantité" qui est spécialisé dans la fonction de quantification et connaît naturellement une forme diminutive: *šweyy men le-hmûm* "un peu de charbon", *šweyyit men le-hmûm* "un tout petit peu de charbon". A noter que *šweyy men ed-dqig* et *dqige* ont même référent, tout comme *šweyyit men ed-dqig* et *dgeyyge*.

Les adjectifs ont également des diminutifs à valeur dénotative. Par exemple on peut s'informer auprès de quelqu'un de la taille d'un enfant ou d'un adulte:

- *muhammed kbîr* ? "Mohamed est-il grand ?"

La réponse, si elle n'est pas négative ou catégoriquement affirmative pourra être:

- *huwwa kbeyyir*. "Il est un peu grand".

L'interlocuteur peut avoir recours à cette réponse s'il estime que la personne dont on parle est moins grande que la moyenne, soit qu'il s'agisse d'un adulte dont la taille est un peu en dessous de la moyenne, soit qu'il s'agisse d'un enfant dont la croissance est plus faible que la croissance des enfants de son âge. La modification apportée par le morphème diminutif, dans le cas des adjectifs qualificatifs, correspond alors à une atténuation quantitative de la qualité. Elle n'est pas vraiment différente de la précision obtenue en général par la présence d'un adverbe quantificateur comme *šweyy*: *huwwa kbeyyir* devrait être paraphrasable en **huwwa kbîr šweyy*, si une telle expression était admissible dans le dialecte. Le morphème du diminutif équivaut bien à une quantification.

Il arrive même qu'on emploie une forme verbale au diminutif avec un sens essentiellement dénotatif. C'est le cas par exemple de *aweykel yaweykel*, le diminutif de *ukel yowkel* "manger", car il peut avoir le sens de "manger peu, avoir peu d'appétit".

Je n'ai pas rencontré en *hassaniyye*, par contre, cette idée de rapprochement dans le temps qu'on signale en arabe littéraire et qui est bien représentée dans un dialecte comme celui d'El-Hamma de Gabès. J'ai en effet relevé les items suivants dans le lexique recueilli par William Marçais et Djelloûli Farès: *šubâh* "matin", dim. *šbîâh* "point du jour"; *mayrêb* "couchant", dim. *myérêb* "approche immédiate du couchant"; *hrîf* "automne", dim. *hrayîf* (sens non précisé: "début de l'automne"?). On remarquera à ce propos que la notion de mesure n'est pas identique à celle qu'on a trouvée dans les valeurs dénotatives précédentes. Il s'agit plutôt d'un autre sème dénotatif, celui de "début, commencement (d'une période)" qui semble propre aux unités lexicales désignant une unité temporelle.

2) La connotation axiologique

L'inventaire des valeurs dénotatives est loin cependant d'épuiser toutes les valeurs du diminutif. La "coloration" péjorative à laquelle je faisais allusion au début de cet article ne peut certainement pas être considérée

comme un signifié de dénotation. Par contre elle correspond bien à la notion de connotation car elle apparaît le plus souvent comme une valeur sémantique floue, timide, aléatoire qui ne peut pas être considérée comme une information explicite sur l'objet dénoté par le message verbal. Plus généralement les informations apportées par l'unité de connotation sont, comme l'a montré Catherine Kerbrat-Orecchioni, "de nature et/ou de statut différent. Tantôt elles concernent autre chose que le référent immédiat du discours (sujet énonciateur, situation d'énonciation, type particulier d'énoncé), tantôt elles viennent enrichir, sous forme de valeurs additionnelles et suggérées, le contenu dénotatif" (1977 : 229-230).

En *hassaniyye* la valeur connotative dominante me semble bien être une valeur évaluative dépréciative. Lorsqu'on choisit d'employer les diminutifs *dweyre*, *uteyte* ou *gweyrráy* de préférence à *dár* "maison", *wete* "voiture" ou *garráy* "maître (d'école)", cela n'implique pas nécessairement que le locuteur considère les référents comme plus petits de taille que la moyenne. Dans ce cas *dweyre* ne sera pas l'équivalent de "petite maison, maisonnette", mais plutôt celui de "baraque" au sens de "maison de mauvaise qualité". De même *uteyte* qui ne dénote pas une "petite voiture" pourra se traduire en français par "bagnole, voiture de mauvaise qualité". Quant à *gweyrráy*, il signifiera "mauvais enseignant, maître d'école ignorant". *dweyre*, *uteyte* et *gweyrráy* peuvent donc fonctionner soit comme signe dénotatif soit comme signe connotatif, tout comme *ibeyle* que je donnais précédemment en exemple. Tantôt le morphème diminutif est une unité de dénotation dont le signifié est "petit (de taille)", tantôt c'est une unité de connotation dont le contenu renvoie à un jugement de valeur du locuteur.

Cependant, le morphème diminutif ne présente pas la même polysémie pour tous les items lexicaux. Si l'on prend un terme comme *hassáni* qui signifie "Hassan, guerrier, homme appartenant au groupe social des guerriers", on constate que son diminutif a toujours un sens péjoratif. Un *hseyssini*, c'est un guerrier, un *hassáni*, mais un guerrier qui n'a pas les qualités (de courage, de droiture, ...) qu'on attribue au groupe social des guerriers. L'appellation de *hseyssini* est donc fortement dépréciative, elle revient à traiter la personne de "pillard famélique, sans foi ni loi" et s'oppose implicitement à *myávve* ou *a-crab* qui véhiculent au contraire une image positive du groupe social des guerriers. On trouvera les mêmes oppositions entre *záwi* "noble lettré, marabout d'une certaine culture", *mrábet* "homme appartenant à la tribu maraboutique" et son diminutif à connotation péjorative *mráyybet* "marabout qui n'a pas les qualités (de savoir, de vertu, de piété, de pacifisme) qu'on attribue au groupe social des marabouts". Cette double échelle de valeurs a été bien mise en relief dans la définition suivante que l'on attribue à Sidi Mweyle, guerrier des Trarza : "Un *meyyri* est un homme d'honneur et de religion, un *záwi* est un homme de religion et d'honneur, un *hassáni* est un homme de religion sans honneur, un *mrábet* est un homme de religion sans honneur, un *hseyssini* est un homme sans honneur ni religion, un *mráyybet* est un homme sans honneur".

Le cas des collectifs dénotant des entités non quantifiables confirme la réalité du trait évaluatif et son indépendance par rapport au signifié en dénotation. En *hassaniyye* on peut en effet rencontrer des formes diminutives pour ces collectifs : *dgeyyig* est le diminutif de *dglg* tout comme *dgeyyge* est le diminutif de *dglge*. Mais alors que *dgeyyge* se différencie de *dglge* "un peu de farine" par un trait de quantité ("un tout petit peu de ..."), *dgeyyig* "une mauvaise farine" se différencie de *dglg* "farine" par un trait évaluatif de qualité¹, raison pour laquelle j'ai pu dire précédemment que *dglg* n'avait pas de diminutif dénotatif.

On peut également rencontrer des verbes à la forme diminutive. Dans ce cas le signifié du morphème diminutif apporte le plus souvent une forte connotation péjorative. Si l'on dit par exemple de quelqu'un : *eheyrab* ! on aura non seulement énoncé un constat ("il a fui !") mais on aura présenté cette action comme une mauvaise action qui attire sur son auteur le mépris de tous car elle ne respecte pas les valeurs de courage en usage dans la société. En choisissant le diminutif, l'énonciateur aura posé implicitement que cette fuite était l'expression d'une lâcheté manifeste et aura rendu impossible toute interprétation en termes moins dévalorisants de "repli tactique" ou "recul honorable devant des ennemis supérieurs en nombre". Cependant la connotation ne porte pas toujours sur la globalité de l'acte. Si on dit d'un individu : *yeweykel* ! cela peut signifier non seulement "il mange peu" - comme nous l'avons vu plus haut - mais aussi que "la nourriture qu'il mange est mauvaise". Une troisième interprétation, moins fréquente pour ce verbe, est possible, c'est celle où la connotation porte sur l'acte lui-même et non pas sur son objet sous-entendu : "il mange d'une mauvaise manière".

Enfin on remarquera que dans les énoncés qui comportent en eux-mêmes un jugement négatif, la présence du diminutif peut venir renforcer la valeur dépréciative. Un énoncé comme *yahrag bú-k* ! (littéralement : "qu'il brûle ton père !"), offensant en lui-même, est encore plus injurieux sous la forme *yahrag beyy-ak* ! car le remplacement de *bú* "père" par sa forme diminutive introduit dans l'expression une connotation supplémentaire de dérision envers la figure du père. Si l'on compare la force illocutoire relative d'autres axiologiques négatifs, selon la présence ou non du morphème diminutif, on trouve d'autres exemples allant dans le même sens. Ainsi *mgeysir le-cmer* est-il plus méprisant que *mgeysir le-cmer*,

(1) Dans son livre *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, C. Kerbrat-Orecchioni appelle "trait axiologique" ce que j'ai désigné jusqu'à présent sous le nom de "trait évaluatif". Cette précision conceptuelle est justifiée en partie par le souci de distinguer le jugement de valeur "morale" (essentiellement "bon" / "mauvais") présent dans les axiologiques, du jugement interprétatif "subjectif" que toute unité lexicale véhicule : "... tous les mots de la langue fonctionnent pour reprendre la terminologie de Robert Laffont [...] comme des «praxèmes», c'est-à-dire qu'ils connotent, à des degrés divers («pierres», «boeuf», «roi», «âme») ne sont pas au même titre, même s'ils le sont tous, culturalisés les différentes «praxis» (technologique, socio-culturelles) caractéristiques de la société qui les manipule, et qu'ils charrient toutes sortes de jugements interprétatifs «subjectifs» inscrits dans l'inconscient linguistique de la communauté" (1980 : 70). Il s'agit également de bien différencier l'évaluation comportant un jugement de valeur de celle qui n'en contient pas de sorte qu'on puisse être amené à parler d'"évaluatifs non axiologiques", comme le fait C. Kerbrat-Orecchioni pour des adjectifs comme "large" ou "grand".

pourtant déjà équivalent à "vaurien" (litt. : "dont la vie est abrégée") et *mensûx* "imbécile", moins péjoratif que son diminutif *mneysix*.

On peut donc voir, à travers tous ces exemples, que la connotation axiologique du diminutif n'est pas limitée à certaines catégories d'items lexicaux. La valeur axiologique est limitée, par contre, dans son contenu connotatif. En *hassâniyye*, en effet, je n'ai relevé qu'une seule catégorie d'évaluatif, car la connotation apportée par le diminutif est toujours dépréciative. Cependant, dans le dialecte déjà cité d'El-Hâmma de Gabès, il existe vraisemblablement une valeur axiologique positive car pour un petit nombre de lexèmes (appartenant tous, on pourra le constater, à des champs notionnels voisins) la traduction fait apparaître un élément valorisant : *smi* "ciel", dim. *smâi* "joli ciel"; *sam* "soleil", dim. *smâcâh* "un bon soleil, un soleil brûlant"; *šbâh* "matinée", dim. *šbâiyah* "une jolie petite matinée".

3) La connotation affective

L'autre connotation que peut apporter le morphème diminutif est également très fréquente, en *hassâniyya* comme dans beaucoup d'autres dialectes arabes. Philippe Marçais par exemple - et bien qu'il confonde à mon avis l'axiologisation et l'affectivité - décrit bien les valeurs affectives du diminutif et en particulier ce qu'il appelle la "valeur caritative" : "on peut la déceler dans tous les cas où l'expression doit se teinter de cordialité, de goguenardise, de tendresse, de mignardise" (1956 : 388).

Je ne pense pas que la connotation affective soit réservée, comme c'est le cas dans certains dialectes, au langage des femmes et des enfants. La coloration change en liaison avec de multiples facteurs (en fonction du locuteur, du référent, de la situation de communication...) - on pourrait même poser que celle de mignardise doit être réservée au langage des femmes-. Ce qui me semble important, derrière cette variété, c'est qu'on puisse dans tous les cas rattacher ces diverses nuances à un même type de connotation. Or les diminutifs affectifs ont en commun d'énoncer une réaction émotionnelle du sujet parlant en face du référent. Dans le cas du dialecte de Mauritanie, cette réaction émotionnelle est toujours l'expression d'un sentiment tendre du locuteur relativement à ce dont il parle.

Le diminutif hypocoristique est surtout fréquent à l'adresse des enfants, non pas tant - comme on pourrait le croire - parce que les enfants sont les seuls, de par leur taille, à avoir des petites mains, des petits pieds, une petite bouche ou un petit nez, etc., mais parce qu'ils sont les seuls envers lesquels l'extériorisation de tendres sentiments est toujours permise. En public le diminutif hypocoristique ne sera guère utilisé par rapport à un adulte - sauf circonstances particulières -. On pourrait objecter que certains adultes ont comme prénom une forme diminutive : *mrayyem*, dim. de *mar'yem*; *mhayymmed* dim. de *muhammed*; *mbeyrike* dim. de *mabrûke*, mais il s'agit plutôt dans ce cas de prénoms donnés comme tels à

la naissance, et employés sans valeur hypocoristique propre. Le cas est différent par contre lorsqu'il s'agit des enfants : jouer sur la forme du prénom en le mettant au diminutif est une marque extrêmement fréquente de cajolerie, même si la fonction référentielle peut être elle-aussi présente (par exemple pour distinguer l'enfant de l'adulte dont il porte le prénom, les noms se transmettant souvent d'aïeul à petit-enfant ou d'oncle à neveu).

Parmi les circonstances particulières qui libèrent l'emploi du diminutif hypocoristique, il faut d'abord penser aux situations de cour amoureuse et à leur expression poétique. Voici par exemple un petit poème rapporté par le Lieutenant Le Borgne dont toute l'originalité repose sur un jeu de va-et-vient entre le charme physique (*velâh* dim. *vleyyih*) et le charme spirituel (*melâh* dim. *mleyyih*) de la femme aimée.

<i>*vleyyih-ek bi-h *nxammem</i>	"Ton (petit) charme à lui je pense
<i>*mleyyih-ek mâ-ni qâhok</i>	"Ton (petit) esprit je ne m'en moque pas
<i>u vleyyih-ek mâ na^crav kemm</i>	"Et ton (petit) charme je ne sais pas combien
<i>[u] lâ na^crav gadd *mleyyih-ek</i>	"Et je ne sais pas la grandeur de ton (petit) esprit
<i>u txalla^t ecliyye vemm</i>	"Et se mélangeant pour moi ici
<i>*mleyyih-ek u vleyyih-ek</i>	"Ton (petit) esprit et ton (petit) charme".

J'ai modifié un peu la transcription ² mais je livre ici la traduction donnée par le Lt. Le Borgne (1947 : 20) :

"Je pense à ton charme
 "Je me moque du piquant de ton esprit
 "Ton charme est incommensurable
 "Et de même le piquant de ton esprit
 "Et je m'embrouille ici
 "Dans ton charme et le piquant de ton esprit."

Dans la *talca* qui précède comme dans le *gâv* (poème de quatre vers) qui va suivre, les diminutifs sont manifestement à connotation affective. Cette connotation "s'ajoute" au signifié de dénotation qui correspond dans tous les cas à une qualité possédée par la femme aimée, à une caractéristique physique ou morale positive dans le système de valeurs maure. En effet, dans l'esthétique traditionnelle, un espace entre les dents (en *hassâniyye* : *velze* dim. *vleyze*) est considéré comme un attrait, de même qu'on apprécie chez une femme qu'elle ait des lèvres de couleur très foncée (*kmâme*, qui a pour diminutif *kmeyme*, désigne tout à la fois les lèvres et le tour de la bouche).

<i>beyn-i w heyye tazilzît-ek</i>	"Entre moi et elle ton affliction
<i>hâbu l-ek el-baxlle</i>	"Cela pour toi l'avare
<i>ba^cweynât-ek u vleyzît-ek</i>	"Avec tes (petits) yeux et ton (petit) espace entre les dents
<i>u kmeyyemt-ek le-kheyle</i>	"Et tes (petites) lèvres noires noir(aud)es."

(2) J'ai en particulier remplacé, dans tous les pronoms suffixés de seconde personne, la forme masculine en *-ek* par celle en *-ak*. La forme masculine n'est pas aberrante ici car, comme l'a fait remarquer Aline Tazuin (1982 : 134), la femme est souvent traitée au masculin dans la poésie, mais *mleyyih-ek* et *vleyyih-ek* ne peuvent rimer avec *âkâk*. Par ailleurs je n'ai pu corriger le dernier vers auquel il manque un pied, me semble-t-il.

"Je vais te dire quelque chose qui ne va pas te plaire,
 "Ce sera pour toi l'avare,
 "Toi qui me privas de tes doux yeux, de l'espacement entre tes dents
 "Et de tes petites lèvres noires trop noires."

Dans ce court poème on ne trouve pas moins de quatre diminutifs dans les deux derniers vers. Outre *vleyzo* et *kmeyme*, on relève en effet **swaynat*, dim. de *swayn* "yeux" (sing. *swayn*, dim. **swayn*) et *khayle*, dim. de l'adjectif féminin *kahle* "noire". La présence de l'adjectif qualificatif *baxile* n'est pas contradictoire avec l'emploi de diminutifs hypocoristiques car *baxile* doit être pris métaphoriquement au sens d'"avare de son temps". Ce reproche, fréquent dans la bouche des prétendants, est moins l'expression d'un défaut ou d'un véritable grief qu'un hommage indirect supplémentaire à la bien-aimée, dont la présence est toujours ressentie comme trop courte.

Il arrive cependant que la frustration soit si forte que le poème finisse par laisser planer un doute sérieux sur les véritables sentiments du poète à l'égard de celle qu'il courtise. C'est le cas par exemple de ce poème assez connu³ où les diminutifs sont particulièrement abondants (Je les souligne):

gull-il rāzal zā-k
š-idowwar huwwa dāk
entiyye mā-nək hāk
**mra gem *smine*
w-awcar men šī melgā-k
we dxeyne we šweyne
we rweys-ek le-mšekred
hadd-u l-ek l-uḍeyne
*we fleyw-ek kell *bled*
*menn-u vl-h *sneyne*

"Dis-moi, un homme qui est venu te voir
 "Que cherche-t-il celui-là ?
 "Toi tu n'es certes pas
 "Une femme vraiment grosse
 "Et plus difficile que tout est la rencontre
 "Et [tu es] (un peu) terne et (un peu) laide
 "Et ta (petite) chevelure crépue
 "Sa limite chez toi est la (petite) oreille
 "Et ta (petite) bouche, chaque endroit
 "D'elle en lui [est] une (petite) dent."

"Dis-moi, celui qui vient te courtiser
 "Que peut-il bien espérer ?
 "Tu n'es certes pas
 "Une femme bien en chair.
 "Il est si difficile de te voir !
 "Tu es terne et vilaine,
 "Et ta chevelure crépue
 "Te couvre à peine l'oreille,
 "Et dans ta bouche
 "Bien en désordre sont tes petites dents."

Le poète ne fait pas un portrait bien flatteur de la femme qui se dérobe à ses regards : le manque d'embonpoint, la couleur terne de sa peau, ses cheveux très frisés et surtout fort courts, voilà autant de traits qui sont

(3) Ce poème, dont Sid Ahmed Ould Ahmed Salem nous a aimablement communiqué le texte en même temps que plusieurs autres - qu'il en soit ici remercié - avait déjà été présenté dans le mémoire d'El-Kacem Ould Ahmedou. Il est composé sur le mètre *la-blayt an-nāqas* (C. Taine-Cheikh, 1985 : 522).

considérés pour une femme mauresque comme des défauts physiques. Quelques signes révèlent cependant que, derrière le dédain affiché - voire le mépris - se cache surtout du dépit amoureux. Toute l'ambiguïté des sentiments du poète réside dans l'emploi des diminutifs qui colorent d'affectivité le portrait de la femme courtisée et atténuent la portée des critiques.

Cela paraîtra peut-être moins surprenant lorsqu'on aura pris en considération les effets du diminutif sur certains termes axiologiques. Ainsi, traiter un enfant de *šweyn* - ce qui littéralement correspond au diminutif de *šayn* "vilain, laid" - peut très bien être une forme de compliment, un terme de cajolerie. S'il est prononcé sur un ton doux, caressant, il prend à peu près le même sens que son antonyme *zweyn* "mignon". Il n'est pas impossible même que *šweyn* ait deux avantages sur *zweyn* (en tout cas sur *zayn*) : d'une part il ne risque pas de porter le "mauvais oeil" à l'enfant ainsi qualifié, d'autre part il présuppose nécessairement une intimité avec l'enfant qui correspond à un sentiment d'affection. On pourra donc noter que, contrairement à ce qu'on pouvait imaginer, le diminutif *šweyne* est probablement employé dans le poème précédent comme terme de tendresse. Il peut même fonctionner comme indice d'une radicale inversion de sens : dans certaines situations de communication - et la poésie amoureuse renvoie à un certain type de relations - tout terme dépréciatif perd son sens propre pour tendre vers celui de son antonyme.

Cette inversion se retrouve par exemple dans le terme *myeysli* (litt. "un peu lavé") qui est aussi bien un terme injurieux "imbécille !" qu'un terme de cajolerie s'il est adressé à un enfant "petit futé ! petit coquin !". En l'absence du morphème diminutif, par contre, le sens est toujours dépréciatif, quel que soit le contexte : *maysūli* signifie dans son emploi figuré "lourdaud, pénible". La connotation affective du diminutif *ḥmoyyir* est également lexicalisée. Alors que l'interpellation *ante ḥmār* ! "tu es un âne !" constitue une étiquette injurieuse, la forme diminutive *ante ḥmoyyir* ! est souvent employée pour tancer un enfant, avec une tendresse mêlée d'une pointe de moquerie : "tu es un petit âne !", c'est-à-dire l'équivalent de "tu es un petit coquin !, un petit voyou !, un petit chenapan !", prononcé avec une intonation caressante.

Ce goût prononcé du *ḥassāniyye* pour l'emploi antiphrastique des termes dépréciatifs se retrouve en poésie, ainsi dans le poème suivant composé d'une *ḥalqa* et d'un *qāṣ*, dans le mètre *batt xamsa*:

we rweyalyvetu
šahd-i mettent-u
**mca-k u dart-u*
mā yerxa cand-ek
*qeyr *rxa šeft-u*
*veqevlaš wəhd-ek **

"O (petite) Raklyye
 "Mon serment, je l'ai renforcé
 "Avec toi et je l'ai déposé
 "Qu'il ne se relâche pas chez toi
 "Mais il s'est relâché je l'ai vu
 "Qu'il enlève (un peu) ta famille !

wigaššar šamr-ək
wišeyyen šačd-ək
wixəššar xəbr-ək
mərexxə šahd-ək

"Et qu'il recourcisse ta vie !
"Et qu'il enlaidisse ta chance (= qu'il te marie très mal) !
"Et qu'il gâte ta conduite
"O combien (un peu) faible est ton serment !

"O chère Rakiiyetou
"Mon serment, je l'ai rafferml
"Et je l'ai déposé à tes pieds,
"Il ne devait pas se délier
"Mais il s'est délié, je le vois.
"Que Dieu te prive des tiens !
"Qu'il abrège ton existence !
"Qu'il te donne un mauvais époux !
"Qu'il rende ta conduite indigne !
"O comme ton serment est fragile !".

4) Du diminutif comme fait énonciatif

Jusqu'à présent je me suis efforcée d'illustrer les différentes valeurs du diminutif par des exemples où il était relativement facile d'identifier le référent, le signifié de dénotation et le signifié de connotation. Pourtant le fonctionnement du diminutif est loin d'être identique dans tous les cas. Ainsi, lorsqu'une mère emploie les formes diminutives *rweys*, *sneyñat* ou *šweynat* pour parler à son enfant, on peut considérer que le (morphème) diminutif est à la fois dénotatif et connotatif : à un même signifiant (-ey-) correspond un sème dénotatif (la 'petitesse') et un sème connotatif (la 'tendresse'). Ces mêmes mots dans un poème n'auront pas exactement une signification identique car le signifié du (morphème) diminutif est alors, le plus souvent, uniquement connotatif. Dans les deux hypothèses, cependant, le signifié de connotation apparaît comme logiquement second - ce qui ne veut pas dire secondaire - et semble venir se surajouter au signifié de dénotation du "mot", du signe considéré globalement, signifié qui est "petite tête", "petites dents", "petits yeux" dans un cas, "tête", "dents", "yeux" dans l'autre.

La même analyse semble s'appliquer aux signes à connotation axiologique car si j'emploie une forme comme *kteyyib*, le signifié du (morphème) diminutif peut être purement dénotatif cf. "petit" dans "un petit livre", purement connotatif cf. "mauvais" dans "un mauvais livre (= un livre que je trouve mauvais)", ou à la fois dénotatif et connotatif : "un mauvais petit livre (= un livre de petites dimensions que je trouve mauvais)". La connotation axiologique diffère cependant de la connotation affective dans la mesure où elle apparaît peut-être moins explicitement comme connotation : elle a tendance à se présenter comme une propriété du référent.

(4) La compréhension de cette expression pose problème, bien qu'elle soit manifestement injurieuse. *waħd* ne fait pas partie en effet du vocabulaire courant du dialecte. Il semble s'agir d'un néologisme créé à partir de la racine classique WHD (Kazimirski donne à la 5^{ème} forme le sens de "cohabiter avec une femme" et celui de "terrain bas" à la forme nominale *waħda*). Par métonymie (terrain plat => lieu de campement => voisins => famille) *waħd* serait employé ici avec le sens de *ah*.

Un peu plus complexe encore est le cas des axiologiques dépréciatifs employés avec une connotation affective car on peut remarquer que la présence du (morphème) diminutif apporte des modifications importantes dans le signifié de dénotation. Je suggèrerais, pour des axiologiques comme *šweyn* "un peu vilain = mignon", de considérer que le (morphème) diminutif produit alors une inversion de la valeur, ce qui revient à remplacer le sème principal de dénotation (le sémème) par son antonyme.

Il faut pourtant remarquer que moins on se limite à l'analyse de lexèmes isolés, d'énoncés brefs - non verbaux pour la plupart -, et plus la difficulté d'interprétation augmente. Au lieu de considérer chaque item lexical affecté du morphème diminutif comme un signe isolé, une unité de signification indépendante, il devient indispensable d'envisager toutes les formes diminutives d'un même message comme un fait linguistique unique. Le signifié du procédé linguistique est alors à chercher au niveau de l'auteur du message, de l'énonciateur. Le (morphème) diminutif, en tant que moyen d'exprimer la subjectivité dans le langage, devient une unité «énonciative», un "des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime en effet sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la «distance énonciative») (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32).

Considérons cette réplique 'plus vraie que nature' qui nous a été donnée comme exemple de propos agressifs susceptibles de fuser lors des querelles verbales :

antwevve šweyn-hiyve ? De šə dweyr-ək vi-h ?

"toi qui es-tu ? qu'est-ce qui te porte à ça ? (qu'est-ce qui te permet de te comporter comme ça ?)

mwāl-ək kenti lweymes bi d-dweyniyye ffevayra mə šand-ək šeybe

"n'est-ce pas que seulement hier encore tu étais pauvre, tu n'avais rien de rien ?"

tessevati ecli nahne

"tu mendiais auprès de nous".

həde huwwe le-ysevved we kəevret l-axbər

"tout cela n'est que sottise et abondance de problèmes".

En mettant le maximum de mots à la forme diminutive ⁵ le locuteur augmente la force illocutoire de l'énoncé. Par là-même on peut dire que tous les diminutifs constituent un seul signifiant dont le signifié global est le point de vue dépréciatif de l'énonciateur. A ce niveau, le diminutif a aussi pour fonction de supprimer ou diminuer la distance entre le locuteur et l'allocutaire. Il constitue, au plan linguistique, un substitut ou un prélude à l'empoignade physique. Ce type d'attaque verbale est en effet particulièrement fréquent entre femmes, même si certains hommes s'y

(5) Voici le même texte, dont on a simplement retranché les diminutifs : *ant hiyvi ? De šə d-ək vi-h ? mwāl-ək kenti lweymes bi d-dweyniyye ffevayra mə šand-ək šeybe ? tessevati ecli nahne. həde huwwe l-axbər we kəevret l-axbər*

livrent aussi (groupes sociaux comme les esclaves, affranchis ou non, les griots - mais, dit-on, pas en face de leur victime -, ou minorité sexuelle comme les *gordigen*). Il n'est pas très bien vu qu'une femme en agresse une autre, même si ce n'est qu'avec des mots, par contre on trouvera normal qu'elle réponde si elle est provoquée. On constate qu'une femme acquiert une certaine notoriété si elle manie l'invective avec dextérité. Les autres femmes -et même les hommes- évitent alors soigneusement les occasions qui pourraient libérer son venin (la jalousie amoureuse est souvent à l'origine des disputes qui éclatent en général lors des réunions de détente ou de travail). Il était bon, dans l'éducation traditionnelle, qu'une fillette s'exerce à l'art oratoire, apprenne à jongler avec les diminutifs comme avec les élatifs ("c'est moi la plus belle, la plus généreuse, je fais telle et telle chose mieux que toi, ...").

Dans un autre contexte, un père s'adressant à son jeune fils par exemple, l'emploi de diminutifs correspondra à une attitude tendrement ironique. Il constituera une sorte de caresse verbale, ce qui est là encore une forme de rapprochement. Exemple : *nte qwevced hown, ellā txevssar* "tu es assis là, tu ne fais que gâter (que faire des bêtises)". Littéralement je traduis comme si l'énoncé était sans diminutif (*nte qāced hown, ellā txāssar*) alors qu'en fait les énoncés diffèrent l'un de l'autre. Le second énoncé ne porte aucune indication sur l'énonciation tandis que le premier exprime le point de vue subjectif du père envers son enfant.

Si l'on revient maintenant aux exemples poétiques, on constatera que les diminutifs constituent bien une unité énonciative, une trace linguistique de la présence du poète au sein de son énoncé. Ils se laissent lire globalement comme un message d'amour adressé à la destinataire du poème.

yowgi bi-k əzdeyye
maxaylā-k əcliy-ye
wile kebret vi-ye
ləyn t'ūd əzdeyye
we t'ūd əhwəyliyye
taktəl-ni bə l-leyca
u yā mettānet wəzd-i
rāci dik et-tleyca
u rāci dāk əz-zdi
gūll-litabrīca

"O combien je t'aime (petite) chevette,
 "Comme tu es (un peu) chère pour moi,
 "Et si elle croît en moi
 "Jusqu'à ce que tu deviennes (petite) chèvre de deux ans
 "Et que tu deviennes (petite) jeune chèvre adulte
 "Elle me tuera de douleur
 "Et ô celle qui renforce ma tristesse (d'amour)
 "Voici un (petit) poème
 "Et voici un cabri
 "Dis-moi un distique."

"O comme je t'aime, petite biquette,
 "Comme tu es chère à mon cœur !
 "Si ma tendresse continue à grandir
 "Jusqu'à ce que tu sois chevette,
 "Puis que tu deviennes jeune chèvre,
 "Alors elle me tuera de douleur.
 "O source de mes tourments,
 "Accepte ce petit poème
 "Et accepte ce cabri
 "Mais dis-moi quelques vers d'amour."

Dans ce poème, on peut dire que trois diminutifs sur cinq concernent directement le référent «chevette» (*əzdeyye* est le dim. de *zdiyye*, *əzdeyye* est le dim. de *zedca* et *əhwəyliyye*, celui de *howliyye*) et qu'un quatrième le concerne indirectement (*maxaylā-k*, diminutif de la forme admirative *ma-(ə)ylā-k*). Le choix de ce référent permet au poète d'exprimer la profondeur de ses sentiments, mais on notera qu'il ne s'agit pas véritablement d'une figure de rhétorique : la chevette ne désigne pas métaphoriquement la femme aimée, elle ne la représente pas non plus par métonymie. Pourtant c'est la contiguïté, la proximité spatiale de la femme et de la chèvre dans le campement, qui fait que le poète peut exprimer son amour à la première tout en feignant (au moins dans les six premiers vers) de s'adresser à la seconde. Ce 'déplacement' (au sens freudien de déplacement dans le travail du rêve) est facilité par la nature énonciative du diminutif. Dans la mesure où la valeur connotative peut 'flotter', être détachée du signe linguistique (alors que la valeur dénotative ne peut porter que sur le *denotatum*), le poète s'en sert pour exprimer ses sentiments sans nommer explicitement leur objet. Seul le dernier vers, lorsque le poète réclame de l'aimée un petit poème amoureux de deux vers (un distique, comme seules -ou presque- en composent les femmes), pose implicitement un changement d'objet à partir du septième vers *yā mettānet wəzd-i*.

Il me semble que ce dernier poème illustre très bien l'attrait exercé par le diminutif sur les poètes, au-delà même du contenu connotatif. L'une des caractéristiques de la poésie amoureuse maure est en effet de procéder par allusion, de s'exprimer indirectement, de désigner par antiphrase. Le poète met en avant les défauts plutôt que les qualités de l'aimée, insiste sur la séparation et l'éloignement ⁶, déclare sa flamme à une autre. Indépendamment de l'aspect souvent nostalgique de cette poésie, il est clair que l'esthétique maure prend comme référence le comportement *deymāni*, du nom de la tribu des *Owlad Deymān* dont les membres ont la réputation de maîtriser l'art de l'expression allusive et délicatement sibylline. Ce serait faire preuve du plus mauvais goût et d'un manque caractéristique de savoir-vivre que de dresser un portrait uniquement laudatif ou d'exprimer son amour sans détour (crûment) !

Cette problématique du détour et du masque (qui n'est pas réductible complètement à la nécessité de se cacher, ni même au code de la pudeur) concerne aussi la manière dont sont présentés les protagonistes, les amoureux. Tout comme il n'exprime ses sentiments que de manière implicite, en jouant sur les connotations du diminutif, le poète amoureux tend à s'effacer comme sujet en masquant - ou du moins en réduisant - sa présence dans l'énoncé. Très souvent l'amant ne s'affirme pas comme sujet de l'énonciation, ou du moins le fait-il le plus tard possible (dans les derniers vers par exemple). Il peut également parler de lui-même à la 3ème

(6) Beaucoup de poèmes qui parlent avec nostalgie d'un lieu de campement sont en fait des poèmes d'amour. Le rôle de la petite dune *əlyəb* ou du petit puits *əseyy* n'est guère différent de celui que joue la chevette dans notre poème, même si les nomades sont incontestablement attachés à leurs terres de nomadisation.

personne. Tous les moyens sont bons pour éviter le couple "moi (homme)/toi (femme)", y compris celui qui consiste à échanger les marques de genre (au référent «maitresse» correspond le genre masculin, et inversement pour l'amant). Mais ces mêmes marques pourront tout aussi bien, dans un autre cas, exprimer la quintessence de la masculinité et de la féminité, désigner «Lui» et «Elle» là où le code de la langue nous a habitué à voir l'indéfinition la plus totale 7 :

lā temm ʔzmān
hūn ʔhōān-ne
yāngāl ʔylān
ʔe le vlāne

"Si un campement
 "Demeure près de nous
 "On dira que toi
 "Est amoureux de telle."

Avant de clore définitivement cette étude sémantique du diminutif je voudrais encore faire trois remarques. D'une part il n'est peut-être pas inutile de préciser, même si ce n'est pas spécifique au *hassāniyye*, que la valeur attendue du diminutif n'est pas la même dans un récit et dans un discours. Dans le discours le diminutif est majoritairement connotatif, alors que dans un récit il sera plutôt employé avec un signifié purement dénotatif. Il est très fréquent dans les devinettes où il a surtout une fonction dénotative de description 8; cf. *twəys ʔmpək ʔr towkel ʔs-ʔək ʔr* "Une petite jeune vache qui vient de vêler et qui mange du sucre" - Réponse : la théière. (Md El Arbi, 1982 : 19). Dans les contes, le diminutif ne semble pas très utilisé mais il peut servir indirectement à insister sur un élément destiné à jouer un rôle important dans la suite de l'histoire. Ainsi dans un conte 9 présente-t-on un pauvre *hərtāni* (esclave affranchi) en insistant sur le fait que son seul bien est une petite (mauvaise ?) hache *gweydim* (dim. de *gādūm*) et un petit (viell) âne *həmeyyir* mais cette hache servira à la fois à tuer quelqu'un de gênant et à rendre d'autres personnes responsables de son crime. Enfin on pourra songer, pour les proverbes, à la célèbre expression *ʔfweyyik Tendya* (lit. : le petit veau des *Tendya*) où le diminutif a sans nul doute une connotation dépréciative : être comme le veau des *Tendya* c'est fuir la compagnie de ses pairs en ne restant pas dans sa classe d'âge, c'est refuser de grandir, tout comme ce veau qui, dit-on, grandit avec des veaux plus âgés et ne voulut jamais devenir adulte.

Le deuxième point important concerne uniquement le diminutif en fonction connotative. Il peut sembler très curieux, même si on le retrouve dans d'autres langues, que la dérivation diminutive puisse jouer à la fois dans un sens négatif et dans un sens positif. Bien qu'il existe un décalage entre connotation axiologique et connotation affective, on ne peut manquer d'éprouver l'impression que le diminutif sert à exprimer deux attitudes

(7) Cet exemple, emprunté El Kacem Ould Ahmedou, avait déjà été cité dans un travail précédent (C. Taine-Cheikh, 1985 : 522).

(8) Le diminutif implique une réduction en même temps qu'il distend un peu les liens avec le référent, deux facteurs qui facilitent l'ajustement de la métaphore.

(9) Il s'agit d'un conte recueilli par Aline Tauzin qui n'a pas fait encore l'objet d'une publication.

radicalement opposées. Cela peut s'expliquer par le fait que dans tous les cas l'emploi du diminutif correspond à un rapprochement entre le locutaire et l'allocutaire. Or la diminution de la distance entre deux personnes peut être interprétée aussi bien positivement que négativement. Avec une personne qu'on aime, avec laquelle on entretient des relations de tendresse, la suppression de la distance est positive, elle est signe de tendresse, d'amitié, d'amour. Avec une personne extérieure au cercle des intimes - étranger, voisin, personne d'un autre rang social - l'effacement de la distance est une atteinte au respect, une marque de mépris 10. Dans le premier cas le diminutif peut être un prélude (ou un substitut) aux caresses, dans le second, il a valeur de gifle.

Enfin on notera que, les diminutifs pouvant être utilisés, en *hassāniyye*, comme simple support formel à l'expression de la subjectivité du locuteur, il n'y a pas de raison pour que la dérivation diminutive soit limitée à quelques catégories syntaxiques (comme c'est le cas en arabe classique, par exemple, où il n'y a pas plus de diminutif de verbe que de diminutif de nom verbal). C'est en particulier à cause de cette spécificité du dialecte que j'ai cru préférable de commencer par l'étude sémantique.

2. ETUDE FORMELLE

1. Le dialecte *hassāniyye*

Dans le dialecte arabe de Mauritanie les diminutifs sont caractérisés par l'infixation de (*ʔ*)*γ* (le phonème /*ʔ*/ se réalisant [*ʔ*] ou [*ʕ*] selon l'entourage consonantique). En général cet infixe se place après la seconde consonne, qu'elle soit radicale ou affixe. Une proportion importante des cas particuliers concerne les racines dont l'une des radicales est un glide (*w* ou *γ*) ou dont les 2ème et 3ème radicales sont identiques (on appelle traditionnellement ces verbes, des verbes "sourds"). Il ne s'agit pas véritablement d'exceptions mais de particularités explicables par certaines lois (cf. Taine-Cheikh, 1987).

Signalons d'ores et déjà trois caractéristiques morphologiques du diminutif qui sont communes à l'ensemble du domaine arabe :

- Le genre du diminutif est généralement identique à celui de la forme non diminuée. Cependant, s'il s'agit d'une forme du genre féminin dont le signifiant ne comporte pas de terminaison féminine en -*ʔ* (*t*), telle que

(10) Dans les chants de pillage recueillis à Oualata et à Néma par Aline Tauzin (1986), la servante esclave exprime souvent son mépris et son agressivité envers sa maitresse. On ne s'étonnera donc pas d'y relever de nombreuses formes diminutives à connotation dépréciative, qui peuvent parfois être d'une grande violence verbale (cf. *kleybe* où l'étiquette très injurieuse de "chienne" est encore renforcée par la présence du morphème diminutif).

soms "soleil", umm "mère", *ʕayn* "œil" ou *kərs* "ventre", cette terminaison sera restituée à la forme diminutive. Cf. *šmeyse*, **mweyme*, **ʕweyne* et *kəyso*.

- Le pluriel du diminutif est presque toujours un pluriel externe se formant par suffixation de la terminaison en *-ət* du féminin pluriel, quel que soit le genre grammatical du diminutif au singulier, cf. les masculins *kəyḡbāt* "petits livres" (sg. *kəyḡb*) et *kəyḡbāt* "petits chiens" (sg. *kəyḡb*) par rapport aux féminins *uḡyḡtāt* "petites voitures" (sg. *uḡyḡtə*) et *šweyḡbbāt* "petites jeunes filles" (sg. *šābbə*). Il arrive cependant que le pluriel de la forme diminutive se forme directement sur le pluriel de la forme "neutre", et non sur le singulier, ainsi *rweyḡzəl* "petit homme" a comme pluriel *rḡeyḡzələ* (de *rāzḡzələ* "hommes")

- Le schème du diminutif dépend étroitement de la forme non diminuée, ce qui implique qu'on classe les formes en fonction du nombre de radicales et de la présence des affixes de dérivation.

1.1. Nominiaux trilitères et assimilés

Schémas sans voyelle longue : CCVC, CVCC et CVCCa(t)

- C'est le cas le plus fréquent et le plus simple pour les racines fortes, sourdes ou à lère radical glide. Le diminutif aura pour schème CCVC au masculin et CCVCa(t) au féminin, cf. *kəyḡb* "petit chien" de *kəlb*; *kəyḡbə* "petite chienne" de *kəlbə*; *gəyḡb* "petit cœur" de *gəlb*; *məyḡs* "petit chat" de *məšs*; *tḡeyl* "petit garçon" de *tḡəl*; *tḡeylə* "petite fille" de *tḡəylə*; *urayḡde* "petite rose" de *wərdə*. Cela est valable également pour les adjectifs de couleurs au féminin, cf. *kəyḡlə* "un peu noire" de *kəhlə*.

- Dans les racines à 2ème rad. glide, le glide est toujours représenté par *w* et le schème est donc régulièrement CwVCa(t), cf. *rweyḡs* "petite tête" de *rəšs*; *yweyḡlə* "petite ogresse" de *yūlḡ*; *rweyḡsə* "petite plume" de *rīšə*; *xweyḡmə* "petite tente" de *xəymə*; *zweyḡn* "mignon" de *zəyn*; *zweyḡnə* "mignonne" de *zəynə*; *bḡweyḡḡə* (pour *bweyḡḡə*) "un peu blanche" de *bəyḡḡə*.

- Dans les racines à 3ème rad. glide, celle-ci est tantôt *w* tantôt *y*: *zəyḡw* "petit chevreau" de *zədi*; *ʕəyḡwə* "petit bâton" de *ʕəḡə*; *zəyḡw* "petit lionceau, petit fauve" de *zərw*; *zəyḡwə* "petit fauve femelle" de *zərwə*.

Schémas à voyelle longue après la 2ème consonne

Les noms et les adjectifs à voyelle longue après la 2ème radicale, voient leur voyelle (quelle qu'elle soit) se changer en *y(i/e)* ce qui donne un diminutif ayant pour schème CCVCa(t) au masculin, cf. *šəyḡyḡw* "tout petit" de *šəyl*; *xəyḡyḡw* "petit agneau" de *xəyḡw*; *lḡəyḡyḡw* "petite bride" de *lḡəyḡw*. Les féminins ont pour schème CCVCa(t), cf. *dḡəyḡyḡə* "petit poussin" de *dḡəyḡə*.

Noms et adjectifs dérivés par suffixe de nominiaux trilitères

Lorsque des items lexicaux dérivent d'une base nominale par suffixe, l'affixe de dérivation semble ne pas être pris en compte dans la formation du diminutif. Ainsi un adjectif comme *ʕəḡšān* "assouffé" n'est pas considéré

comme une unité quadriconsonantique au même titre que *məktəb* "écritoire" ou *məktūb* "(ayant été) écrit" alors qu'ils comptent tous quatre consonnes et qu'ils dérivent tous les trois d'une racine trilitère: CḡŠ pour *ʕəḡšān* et KTB pour les deux autres. Dans *ʕəḡšān* on reconnaît le suffixe *-ān* tout comme on a le suffixe *-āni(y)* dans *taḡtāni* "inférieur, du dessous", le suffixe *-āwi(y)* dans *kəntāwi* "kounta" (adj. et subst.) et le suffixe *-i(y)* dans *ʕarbi* "arabe" (adj. et subst.). Le diminutif se forme par insertion de *ay* après la 2ème rad., sans modification du suffixe, cf. **ʕəyḡšān* dim. de *ʕəḡšān*, **ʕəyḡbi* dim. de *ʕarbi*, *kəyḡtāwi* dim. de *kəntāwi*, etc.

1.2. Nominiaux quadrilitères et assimilés

Schémas sans voyelle longue après la 3ème rad.

- Les quadrilitères qui ne comportent pas de voyelle longue, sont de schème CVCCVC au masculin et de schème CVCCVCa(t) au féminin. Certains trilitères sont assimilés aux quadrilitères, ce sont en particulier les trilitères à préfixe consonantique. Les uns et les autres forment normalement leur diminutif par infixation de *(ə)y* après la 2ème consonne. Ceci peut entraîner le changement du timbre de la dernière voyelle, car celle-ci est toujours *ə* dans les diminutifs, cf. *ʕəyḡrəb* "petit scorpion" de *ʕəgrəb*; *məyḡvəḡ* "petit coude" de *mərvəḡ*; *məyḡḡə* "petit passage" de *məḡḡə*.

- Si la 2ème rad. du quadrilitère est un glide (ou s'il s'agit d'un lexème de racine trilitère à voyelle longue après la 1ère rad.), alors *w* représente cette radicale, comme précédemment, cf. *xweyḡtəm* "petite bague" de *xəḡtəm*; *ffweyḡtə* (pour *fwəyḡtə*) diminutif du prénom *yəḡtə*. Les adjectifs de racine trilitère à 2ème rad. glide géminée entrent dans cette catégorie, cf. *hweyḡyən* "très facile" de *hīyən*.

Schémas à voyelle longue après la 3ème consonne

- Ces schèmes sont du type CVCCVC et CVCCVCa(t) - *vv* étant mis pour voyelle longue c'est-à-dire *ū*, *i* ou *ā* - . Pour ces quadrilitères et assimilés, le diminutif se forme normalement par infixation de *y* après la 2ème consonne mais la voyelle longue est alors toujours *i*, même si on avait *ā* ou *ū* dans le lexème de base. Ex.: *bəyḡrīmə* "petite mèche de villobrequin" de *bərrīmə*; *məyḡrīm* "thé aux feuilles mal roulées" de *məbḡrīm*; *bəyḡzīl* "petit pis" de *bəzzūl*; *bəyḡnīs* "petite bête sauvage" de *bəhnīs*; *məyḡlīḡ* "petite clé" de *məḡlāḡ*; *vəyḡrīn* "petite tortue" de *vəkrūn*; *məyḡrīz* "petit mortier" de *məhrāz*. On ne peut pas considérer que les adjectifs à suffixe dérivatif comme *ʕəḡšān* font partie de cette catégorie dans la mesure où le *ā* du suffixe reste inchangé.

- Si la 2ème rad. du quadrilitère est un glide (ou s'il s'agit d'un lexème de racine trilitère à voyelle longue après la 1ère rad.), alors *w* représente cette radicale, cf. *gweyḡdīm* "petite hache" de *gəḡdīm*; *bḡweyḡdīn* (pour *bweyḡdīn*) "petit bidon" de *bəyḡdīn*.

1.3. Adjectifs et élatifs de schème *afCa1*

Adjectifs de couleurs ou de difformités physiques

Les adjectifs de couleurs ou de difformités physiques de schème *afCa1* ont comme diminutif masculin le schème *afayCa1*, avec changement de la dernière voyelle en *a*, cf. *akayhal* "un peu noir" de *akhal* "noir"; *ahaymar* "un peu rouge" de *ahmar*; *eseyyar* "un peu jaune" de *asfar*; *obeyyaθ* "un peu blanc" de *abyaθ*. On notera que la réduction vocalique de *a* à *e* dans la dernière syllabe est tout à fait comparable à celle vue précédemment en 1.2. Par ailleurs ce schème est assez prévisible par rapport au classique *ʔafayCa1* car il n'en diffère que par le timbre de la voyelle initiale (et, bien sûr, par la disparition du *hamza*).

Jusqu'à présent l'infixation de *ay* intervenait toujours après la 2ème consonne. Pour que la forme soit complètement régulière, il faut donc poser le préfixe *a-* (en classique *ʔa-*) comme équivalent à une consonne. Dans ce cas il reste alors à préciser que ce préfixe vocalique n'a pas le même statut que celui des mots d'origine berbère qui, lui, ne compte pas comme une unité consonantique, cf. *ʔvgeyrīs* diminutif de *evagrās* "vaillant" où *v* compte comme 1ère consonne et *g*, comme 2ème consonne.

Élatifs en *afCa1*

Le diminutif de l'élatif se forme sur le schème *afayCa1*, cf. *akbar* "plus grand", dim. *akaybar*; *aṣwel* "plus long", dim. *aṣaywel*; *aylaθ* "plus épais", dim. *ayaylaθ*; *ayle* "plus cher (C1e à)", dim. *ayayle* (C1e). On remarquera que la voyelle *a* de la seconde radicale est le seul élément qui différencie le diminutif de l'élatif *afayCa1* du diminutif adjectival *afayCa1*. En arabe classique, l'élatif n'est pas employé à la forme diminutive. Le schème *afayCa1* est donc une innovation dialectale, calquée - à la voyelle près - sur le schème diminutif des adjectifs en *afCa1*. On peut considérer que la non-application de la règle de fermeture de la voyelle (*a > e*) marque cette forme comme d'origine non-classique et en même temps respecte la voyelle morphématique *-a-* de l'élatif. En tout cas il en résulte une distinction formelle entre les diminutifs de l'adjectif et de l'élatif, alors même que les positifs ne sont pas formellement différenciés, cf.

- *ahmar* "rouge; plus rouge", dim. *ahaymar* "un peu rouge" et *ahaymar* "un peu plus rouge"
- *asfar* "jaune; plus jaune", dim. *eseyyar* "un peu jaune" et *eseyyar* "un peu plus jaune"
- *afraś* "sourd; plus sourd", dim. *aṣayras* "un peu sourd" et *aṣayras* "un peu plus sourd".

Le diminutif de l'élatif se rencontre également lorsque l'élatif est employé dans la forme admirative: *mayaylā-k* "comme tu m'es cher (chère)!", dim. de *maylā-k* "comme tu m'es cher (chère)!"; *mekaybr-ul*, dim. de *mekabr-ul* "comme il est grand,!"; *mareyxa cahd-ek* dim. de *merxa cahd-ek* "comme ton serment est faible!". La tournure admirative s'explique formellement, après la chute du hamza initial de l'élatif, par la contraction entre la voyelle finale de l'adverbe *mā* "comme" et la voyelle initiale de *afCa1* (sur cette

construction, cf. C. Taine-Cheikh, 1984: 299-301). L'infixation de la marque du diminutif après la 1ère radicale de l'adjectif est donc normale: c'est le *m* de l'adverbe qui tient lieu ici de 1ère consonne.

1.4. Formes verbales et apparentées

C'est G. S. Colin qui fait mention, pour la première fois, de l'existence de formes diminutives verbales: «Très curieux et caractéristique également des parlers bédouins (Ulād Brāhīm, Dukkāla du Nord) est l'existence d'une forme diminutive-détériorative des verbes: *ihireb* "il s'esquive tout doucement", de *yahreb* "il s'enfuit"; *iwikel* "il mange sans appétit", de *yūkel* "il mange".» (1930: 141). Dans les exemples donnés par Gabriel Féral (1951: 235) la vocalisation reste approximative bien que l'infixe du diminutif, transcrit comme une diphtongue, soit mieux noté, cf. *iseireb* "il boit un peu" et *ikeṛreb* "il ment un peu". Par ailleurs il soulève - sans y répondre - le problème de la vocalisation de la 2ème radicale.

Il faudra attendre l'ouvrage de David Cohen (1963: 141-2) pour que soient soulignés les faits suivants:

- Il y a une forme diminutive de l'accompli aussi bien que de l'inaccompli (contrairement à ce que pensait FÉRAL).
- Le diminutif du thème simple présente un préfixe *a-* à l'accompli et une vocalisation également en *a* du préfixe à l'inaccompli. Cf. *akāytab* et *yāḡāywām* où apparaît encore un *a* comme voyelle de la 2ème radicale.
- Si certains thèmes dérivés n'ont pas de diminutifs (thèmes en CʔCvC et l-CʔCvC), d'autres peuvent en avoir, en particulier le thème à 2ème radicale géminée et celui à *st-* préfixé.

L'enquête complémentaire que j'ai pu réaliser dans ce domaine confirme entièrement les données communiquées par D. Cohen. Seuls les thèmes verbaux à infixe *ʃ* ou les thèmes à valeur passive (comme celui à préfixe *n*) semblent exclus de la formation diminutive. Dans les formes verbales la marque du diminutif - l'infixation de (*a*)*y* - reste la même mais la place de l'infixe n'offre pas autant de régularité que dans les cas précédents.

Schémas trilitères non dérivés

Les verbes trilitères ont pour diminutif, quand il est usité, le schème *afayCa1yafayCa1* avec préfixe *a* et infixe après la 1ère rad., cf. *akaytab* *yekaytab* "écrire d'une petite écriture minable", dim. de *ktab yaktab*, *eweyḡel yeweyḡel*, dim. de *uḡel yuḡel* "se lever". La présence du préfixe *a* distingue le diminutif du verbe trilitère du verbe quadrilitère à 2ème rad. *y*.

Schémas verbaux à une 2ème consonne géminée

- Les diminutifs des 11ème et 12ème formes verbales se caractérisent dans les deux cas par l'infixation de *y* après la 1ère radicale, cf. *meylles* *imeyilles* "rendre un peu lisse", dim. de *mellles* *imellles* "rendre lisse"; *tbeyddel* *yətbeyddel*, dim. de *tbeddel* *yətbeddel* "changer, se transformer".

- Dans la forme adjectivo-nominale en *faCCǧ*, la marque *γ* du diminutif est cette fois encore infixée après la 1ère radicale (et non entre les deux consonnes semblables comme pour les autres formes adjectivo-nominales). Il faut remarquer également que la voyelle longue *ǧ* ne change pas de timbre, cf. *beyddǧle* "petite vendeuse", dim. de *beddǧle*; *weyssǧl* "petit blanchisseur", dim. de *yassǧl*; *weyssǧle* "petite blanchisseuse", dim. de *yassǧle*.

Autres schèmes verbaux

- Les verbes quadrilitères à la forme nue ainsi que leur réfléchi à préfixe *t-* forment leur diminutif par infixation de *γ* après la 1ère rad. Leur schème est donc *(t)CayCCaC*, cf. *geyrmaš igeyrmaš* dim. de *garmaš igarmaš* "pincer"; *tgeyrmaš yetgeyrmaš* dim. de *tgarmaš yetgeyrmaš* "se pincer".

- Le diminutif de la VIIIème forme est du type *əftayCaI* avec infixe *γ* après le *t* du réfléchi, cf. *əsteymaš yetsteymaš* dim. de *əstmaš yetstmaš* "faire preuve de courage".

- Le diminutif de la Xème forme est du type *əstəyCaI* avec infixe *γ* après l'affixe *st-*, cf. *əsteykħal* "devenir un peu noirâtre", dim. de *stəkħal* "devenir noirâtre".

Trois points méritent réflexion, d'une part la présence de la voyelle préfixale dans la 1ère forme, d'autre part le lieu d'infixation de *γ*, enfin le diminutif des formes intensives en *faCCǧ*.

Tout d'abord il faudrait pouvoir expliquer le schème *əftayCaI* du thème simple à la forme diminutive. Normalement on se serait attendu à ce que l'affixe se place après la 2ème radicale, c'est-à-dire après le *Caγn*. S'il se place après la 1ère radicale, peut-être faut-il poser le préfixe *a-* comme équivalant à une consonne. Dans la mesure où les formes diminutives des verbes, en *ħassāniyya*, sont des néologismes, des innovations dialectales, on peut imaginer que le schème diminutif *əftayCaI* des élatifs en *aCaI* a servi de modèle pour la création du diminutif verbal. On peut noter, à l'appui de cette hypothèse, d'une part la similitude entre l'élatif et l'accompli des trilitères dans la transcription en caractères arabes. (11), d'autre part l'usage quasi-verbal de l'élatif dans la tournure admirative (cf. le pronom suffixe de 1ère pers. sg. en *-ni* au lieu de *-l*, forme normale du pronom après un item non verbal, ex. *yadbān* "irrité", tournure admirative *maydab-ni* "comme je suis irrité", dim. *mayeydab-ni*).

Deuxièmement, on doit se demander ce qui règle la place de l'infixe *ay* du diminutif. En effet, dans certains cas - à supposer qu'on prenne comme forme de référence celle de l'accompli masc. sg. - l'infixe suit la 1ère consonne (qu'elle soit radicale ex. *maylles* ou morphématique ex. *seyħmaš*), dans d'autres cas l'infixe suit un groupe de deux consonnes

(11) Pour éviter, en transcrivant le dialecte avec les caractères arabes, de transgresser la règle grammaticale de l'arabe classique qui interdit de commencer par une consonne "soukounée", l'accompli du thème simple est écrit avec un alif initial, ce qui (aux voyelles près) le rend identique à l'élatif.

(radicale et morphématique ex. **steymaš*, morphématique et radicale ex. *tgeyrmaš* ou toutes deux morphématiques ex. *əsteykħal*). Cette irrégularité devient plus compréhensible si l'on prend en considération l'organisation générale des formes dérivées telle qu'elle apparaît à travers les dérivations passive et élatif.

On peut constater dans le tableau ci-dessous que les formes verbales actives et réfléchies fonctionnent par couple, la forme réfléchie ne se distinguant de la forme active que par la présence d'un affixe *t*. Ce regroupement est encore plus net dans le cas de l'élatif puisque la forme active et la forme réfléchie qui lui correspond ont formellement le même élatif (cf. Taine-Chelkh, 1984). Si la place de l'infixe est irrégulière en ce sens qu'elle ne suit pas toujours la 2ème consonne, elle est toujours régulière par rapport à l'une des formes du couple (la forme réfléchie) et elle respecte l'organisation générale du système verbal : si l'on avait par exemple **fCaIaI* comme diminutif du quadrilitère à la forme nue - au lieu de *fayCaI* - le parallélisme avec le réfléchi **tfayCaI* serait rompu.

	PASSIF	ELATIF	DIMINUTIF
ACTIF	<i>fCaI / fCaI</i>	<i>*nfCaI / *nfCaI</i>	<i>a+fCaI</i>
REFLECHI	<i>*tfCaI / *tfCaI</i>	-	<i>*tfayCaI</i>
ACTIF	<i>faCCaI</i>	<i>u+faCCaI</i>	<i>a+faCCaI</i>
REFLECHI	<i>*tfaCCaI</i>	-	<i>*tfayCCaI</i>
ACTIF	<i>fǧCaI</i>	<i>u+fǧCaI</i>	<i>a+fǧCaI</i>
REFLECHI	<i>*tfǧCaI</i>	-	-
ACTIF	<i>saIaI</i>	<i>u+saIaI</i>	<i>a+saIaI</i>
REFLECHI	<i>*tstaIaI</i>	-	<i>*stayaIaI</i>
ACTIF	<i>fCaIaI</i>	<i>u+fCaIaI</i>	<i>a+fCaIaI</i>
REFLECHI	<i>*tfCaIaI</i>	-	<i>*tfayCaIaI</i>

Ce respect des schèmes et du système dérivationnel explique aussi la forme diminutive *fayCCǧI* de l'intensif *faCCǧI*. Bien qu'identique formellement aux nominaux à voyelle longue après la 3ème consonne comme *bezzūI* ou *berrime*, l'intensif n'est pas assimilé aux quadrilitères. La formation de son diminutif s'aligne sur celle de la 11ème forme verbale, à 2ème consonne redoublée. Dans ce néologisme dialectal, tout se passe comme si le diminutif *fayCCǧI* de l'intensif était dérivé directement du diminutif verbal *fayCCaI*, tout comme l'intensif *faCCǧI* se laisse dériver de la 2ème forme verbale *faCCaI* par allongement de la voyelle 12. On

(12) Au niveau du sens la parenté est toute aussi évidente car la 11ème forme verbale, à redoublement de la consonne médiane, a très régulièrement une valeur intensive et répétitive : cette valeur est aussi importante que la valeur causative-factitive.

remarquera que le *hassâniyye* se conforme ici à l'esprit de l'arabe puisqu'il applique une règle valable pour d'autres dérivés. Une règle implicite semble vouloir en effet que les affixes dérivationnels, lorsqu'ils s'insèrent après la 3^{ème} consonne, ne soient pas modifiés dans la formation du diminutif (cf. 1.1.).

2. Les dialectes arabes du Maghreb

Il serait difficile de mener à bien une étude sémantique du diminutif dans les dialectes arabes car les documents et la place nous manquent. Je rappellerai seulement cette remarque de Marcel Cohen qui prouve que le dialecte des Juifs d'Alger n'a pas un emploi du diminutif très différent de celui qu'on trouve en Mauritanie (1912 : 316) :

"[...] la notion de diminutif n'y est pas une simple notion de mesure. Même dans les substantifs, l'emploi du diminutif n'indique pas toujours que l'objet est plus petit que sa taille moyenne : il peut indiquer que la phrase qui le contient est prononcée avec une nuance spéciale de tendresse, etc.

Ce diminutif en fonction d'«atténuation» est spécialement employé par les femmes et en parlant aux enfants, ou des enfants : «*ʿaḥni ibḥra* «donne-moi une aiguille» (avec nuance mignarde), non pas «une petite aiguille»."

Ceci tendrait à prouver que la valeur dénotative, toujours mise en avant, est loin d'être la seule dans les parlers arabes maghrébins puisque par ailleurs - au plan formel - ce dialecte algérois offre un modèle très éloigné du modèle *hassâniyye*. Il apparaît en effet très clairement que les dialectes maghrébins (qui constituent un ensemble où l'usage du diminutif s'est particulièrement bien conservé¹³) se répartissent en deux groupes sur la base de plusieurs points de divergence.

2.1. Le schème *ʿayl*

Dans un certain nombre de dialectes, le schème *ʿayl* a disparu. Il

(13) Si l'on en croit Feghali, "(...) le diminutif à l'infixe *-ay-* a complètement disparu en tant que formation vivante à Kfar ʿAbîda et dans tous les parlers libanais, il en est de même, on le sait, de l'arabe égyptien" (1919 : 233). Hassan El Hâjî (1954 : 133) et Jean Cantineau (1946 : 312-338) confirment la rareté des diminutifs dans les dialectes libanais de Tripoli et du Ḥorân mais en donnent cependant quelques exemples tirés du langage des femmes. En ce qui concerne l'Iraq, Haim Blanc (1964 : 74) et Salih J. Alloma (1969 : 46) s'accordent sur l'emploi de suffixes hypocoristiques (en particulier *-ân*) mais seul Alloma signale la forme diminutive à l'infixe *ay* ou *a*. Au Yémen, le dialecte urbain de Saḥa semble avoir perdu presque complètement l'usage du diminutif (Rossi, 1939 : 17) alors que la poésie de dialectes plus ruraux en porte encore la trace (A. Tauzin, "Chants de la solitude au Yémen du Nord", à paraître).

On pourrait penser que le Tchad représente la limite occidentale à partir de laquelle l'emploi du diminutif se raréfie : pour Henri Carbou il existe encore un certain nombre de mots susceptibles de prendre une forme diminutive (1913 : 120) mais Ariette Roth n'a relevé qu'un usage très limité du diminutif dans l'arabe véhiculaire d'Abbéché (1979 : 132). Cependant il est probable que le diminutif soit fort employé dans quelques dialectes bédouins, par exemple en Syrie et en Arabie (W. Marçais, 1908).

s'agit en général des parlers où la diphtongue est systématiquement réduite à la voyelle longue *i*, ce qui entraînerait la confusion avec le schème *ʿayl* des adjectifs comme *kblr*. Des deux types de diminutif *ʿayl* et *ʿayyil* existant en classique pour les trilitères, il ne reste plus que le second qui sert donc de diminutif aussi bien pour les trilitères à voyelle brève (CvCC ou CCVC) que pour les trilitères à voyelle longue après la 2^{ème} consonne. Cf. *ṣblīaʿ* "petit doigt", dim. de *ṣbaʿ* "doigt" et *zmīem* "carnet", dim. de *zmām* "registre" dans le parler des Juifs d'Alger (M. Cohen, 1912 : 319-321).

La disparition de *ʿayl*, très fréquente dans l'Ouest maghrébin, est caractéristique des parlers citadins et villageois, en particulier

- au Maroc : à Rabat, cf. *byīlīl* dim. de *byal* "mulet" (L. Brunot, 1952), à Tanger (W. Marçais, 1911) et dans le Sous, cf. *ʿfīyʿ* dim. de *ʿfayl* "enfant" (E. Destaing, 1937 : 21) ;

- en Algérie : dans le parler juif d'Alger (M. Cohen, 1912), à Tlemcen (W. Marçais, 1902), à Cherchell (J. GrandHenry, 1972), à Djidjelli (Ph. Marçais, 1956) et dans l'arrondissement de Philippeville (S. Ostroya-Delmas, 1938) ;

- en Tunisie : dans le parler des Juifs de Tunis (D. Cohen, 1975), et à Takrouna, cf. *ḥkallēm* dim. de *ḥukʿm* "jugement" (W. Marçais et A. Gulga, 1958-61).

Le schème *ʿayl* s'est conservé, par contre, dans les dialectes 'bédouins' tels que

- en Algérie : le parler des Ulād Brāhīm de Saïda (W. Marçais, 1908), celui des Ḥarbāʿ (A. Dhina : 1938), celui de Bou Saâda, cf. *kʿuʿeib* "petit chien" (Ph. Marçais, 1945 : 47) et le dialecte parlé dans la région du Mzâb (J. GrandHenry, 1976) ;

- en Tunisie : le parler d'El-Hamma de Gabès, cf. *ʿzbiʿ* dim. de *ʿzal* "montagne" (W. Marçais et Dj. Farès, 1932 : 193) et le parler des Marazig, cf. *ʿzmāl* dim. de *ʿzmal* (G. Boris, 1958 : 91) ;

- en Lybie : le tripolitain, cf. *kīlāb* dim. de *kēlb* (A. Cesaro, 1939 : 143).

Au féminin, il semble que le schème *ʿayla* se soit généralement maintenu dans les dialectes citadins et villageois, comme dans les parlers de nomades. Ex. *ʿfīla* dim. de *ʿfayla* dans le Sous (E. Destaing, 1937 : 21) et *baḡra* dim. de *baḡra* "vache" à Cherchell (J. GrandHenry, 1972 : 112). La distinction entre les deux types classiques *ʿayla* et *ʿayyila* est alors conservée, cf. *qarʿa* "petite guitare en courge", dim. de *qarʿa* "courge" et *ḥrīfa* "historiette", dim. de *ḥrāfa* "histoire" dans le parler des Juifs d'Alger (M. Cohen, 1912 : 319-21). Il existe cependant quelques dialectes où *ʿayla* a été remplacé par *ʿayyila* ou *ʿayila*, ainsi dans le parler des Juifs de Tunis : comparer *qray(y)ʿa* "petite courge, ..." de *qarʿa* et *qray(y)ʿa* "toute petite" de *zyra* (D. Cohen, 1975 : 206).

En ce qui concerne les perturbations dues à la nature des consonnes radicales, il y a peu de commentaires à faire car les dialectes suivent pratiquement tous le même modèle et ne s'éloignent pas fondamentalement

des schèmes classiques. Je me contenterai de rappeler la remarque faite par J. Grand'Henry (1972 : 117) à propos des racines concaves : dans les dialectes c'est toujours un *w* qui réapparaît comme représentant de la 2ème consonne glide, alors qu'en classique on a tantôt *w* tantôt *y*, selon la nature de la 2ème radicale - même si la tendance à remplacer *w* par *y* s'y rencontre déjà (W. Marçais, 1908 : 118) -.

2.2. Le schème *fayil*

Une autre caractéristique des parlers citadins et villageois du Maghreb est la disparition du prototype classique *fayil*. En arabe littéraire, et dans les parlers 'bédouins' comme le *hassaniyye*, les quadrilitères (et assimilés) ont tantôt un diminutif en *f(u)fayil* tantôt un diminutif en *f(u)fayil*, selon la présence ou non d'une voyelle longue après la 3ème consonne, cf. par exemple

• à Gabès : *myéreb* "approche immédiate du couchant", dim. de *meyreb* "couchant" d'une part, *tbiblah* dim. fém. de *tabbalah* "gros tambour à deux faces" et *srísrah* dim. de *sarsarah* "cascade" d'autre part (W. Marçais et Dj. Farès, 1933 : 1, 1932 : 255-243) ;

• à Bou-Saâda : *rueizel* "petit homme" et *mqelret* "petite cuiller" d'une part, *bueidin* "petit seau" et *srulul* "petit pantalon" d'autre part (Ph. Marçais, 1945 : 47) ;

• à Tripoli : *dféter* dim. de *detter* "registro" et *rwézel* dim. de *râzel* "uomo" d'une part, *mfétih* dim. de *mofâh* "chiave" et *ftélla* dim. de *fettâla* "coda" d'autre part (A. Cesaro, 1939 : 143-5).

Les parlers de citadins et de villageois, par contre, ne présentent pas de *f* dans la dernière syllabe des diminutifs. Tous les quadrilitères ont un diminutif du type *f(u)fayil*. Exemples :

• *mdiyés* dim. de *modyûs* "jeune garçon turbulent" et *filles* "petit poussin" de *fellûs* "poussin" dans le parler des Juifs d'Alger (M. Cohen, 1912 : 320) ;

• *mhizen* dim. de *m'ghzen* "magasin" et *sulret* dim. de *sârût* "clé" à Rabat (L. Brunot, 1952) ;

• *mfiréh* dim. de *mafrâh* "matelas" et *bcicôs* dim. de *bocûs* à Cherchell (J. Grand'Henry, 1972) ;

• *mfizel* "petite faucille" (de *menzel*), *mfiteh* "petite clé" (de *mofâh*), *ctires* "petit bouc" (de *cotrûs*) et *filles* "petit poulet" (de *fellûs*) à Djidjelli (Ph. Marçais, 1956 : 376-7).

2.3. Le schème *(u)fayil*

En arabe classique *fayil* est le schème usité pour le diminutif des adjectifs indiquant une couleur ou une difformité. Ce prototype semble peu

représenté dans les dialectes de citadins et de ruraux. Ph. Marçais n'a donné pour Djidjelli que trois exemples, en précisant qu'il s'agit d'un paradigme très rare (1956 : 380) et je n'en ai pas moi-même rencontré, en dehors du glossaire de Takrouna, ex. *ahémor* "(individu) rouge de petite taille -ou méprisable-", dim. de *ahmor*.

Par contre *fayil* est assez bien représenté dans les dialectes de bédouins, même si la voyelle n'a pas toujours survécu à la chute du hamza. A. Cesaro donne ainsi pour Tripoli plusieurs exemples qui sont tous de la forme *afécal*, cf. *aswed* dim. de *aswed*, *ahémor* dim. de *ahmar* et *aféres* dim. de *afres* (1939 : 143). Dans le parler d'El-Hamma de Gabès, j'ai relevé plusieurs diminutifs pour les adjectifs en *afcal* : *iballîq* dim. de *abiâq*, *ihémor* "petit rouge, petit roux", dim. de *ahmar*, *ihézul* dim. de *ahzel* "balzané", *idéhem* dim. de *adham* "brun foncé". G. Boris a enregistré également quelques diminutifs du même type dans le parler des Marazig, cf. *ubaiyêq* dim. de *abyâq*, *ihimer* dim. de *ahmar*, *isémor* dim. de *ahmar* "brun" et *izéreb* dim. de *azrab* "galeux". Chez les Ulâd Brâhîm de Saïda, ce schème existe -sans préfixe vocalique- et est plus usité que la forme *fécal* (dérivée de *fcal*), cf. *béiîq* "blanchâtre", *kéihôl* et *kéhl* "noirâtre". Enfin chez les *Arbâc*, le diminutif des noms de couleurs est de la forme *fécal* mais n'est guère usité, semble-t-il, que comme sobriquet, cf. *kelhal* de *akhal* "noir" et *faires* de *afres* "sourd".

Cependant un schème typiquement dialectal a tendance à compenser la disparition de *(u)fayil*. Il est usité dans les dialectes de citadins et de villageois du Maghreb occidental. C'est une forme sans préfixe vocalique mais à redoublement de la 2ème consonne radicale¹⁴, cf.

• à Alger juif : *sfifer* "jaunâtre", dim. de *sfar* et *smimer* "brunâtre", dim. de *smar* ;

• à Alger musulman : *bulbof* (M. Cohen, 1912 : 322 note 2) ;

• à Djidjelli : *khîhel* de *khel* "noir" et *hmimer* de *hmar* "rouge" ;

• à Tlemcen : *bwibôf* "blanchâtre", *hmimer* "rougeâtre", *khéhal* "noirâtre" ;

• à Rabat : *bulbed* dim. de *biâq* "blanc" et *hmimar* dim. de *hmar* "rouge" ;

• à Ouargha : *qsôsar* "tout court", dim. de *qsâr* ; *mlles* "mignon", dim. de *mls* (Lévi-Provençal, 1922 : 33) ;

• dans le Sous : *hmimer* dim. de *hmar*, *khîhel* dim. de *khel*.

Il faut préciser cependant

- que ce schème peut parfois être employé pour des diminutifs autres que le diminutif des noms de couleurs et de difformités, cf. *kbiber* "grandelet" de *kbir* et *shîhen* dim. de *shûn* "chaud" à Alger juif, *kbiber* à Tlemcen (1902 : 100).

- qu'il est souvent associé à une autre innovation dialectale, celle du schème *CC/wvc*, qu'on trouve à Alger juif, à Djidjelli, à Tlemcen, à Cherchell, à

(14) Je ne parlerai pas ici du suffixe *-o* car il n'est pas limité aux parlers citadins et villageois du Maghreb, cf. *kapûse* "noiraude" en *hassaniyye*. D'autre part, bien qu'il ait une valeur très proche du diminutif que nous étudions ici, il me semble spécifiquement employé dans les sobriquets.

Quargha et dans le Sous ¹⁵. Ce schème est surtout employé pour le diminutif de *l(a)C1*, comme variante du schème CClyvC, ex. *šylywšr* dim. de *šylyr*, à côté de *šylyer*, à Tlemcen. Exceptionnellement il est employé pour les noms de couleurs et de difformités physiques, ex. *bwlywšt* comme variante de *bwlyšt* à Tlemcen et à Alger juif.

2.4. Les diminutifs de verbes

Très peu de documents, à ma connaissance, mentionnent explicitement l'existence de formes diminutives pour les verbes. L'une des plus anciennes mentions est celle de A. Joly qui affirme, en commentaire de *methelem* "être brisé, réduit en petits morceaux", que "Les formes verbales diminutives obtenues par l'insertion du *u* ou d'un *i* dans le radical, sont très communes chez les Arabes nomades". (1900 : 304 note 5). Cette proposition est loin d'être dépourvue de fondement mais elle pourrait laisser croire que tous les quadrilitères dont la 2ème radicale est *w* ou *y* sont des diminutifs de verbe. Or il existe un certain nombre de quadrilitères à 2ème consonne *y* qui sont manifestement dénominatifs, c'est-à-dire que le glide ne représente pas un affixe dérivationnel mais une consonne radicale, ainsi *šeytān* "faire le diable", dénominatif de *šeytān* "diable", qui est attesté en arabe littéraire et dans beaucoup de dialectes.

A Djidjelli, par exemple, Ph. Marçais considère que *qibeh* "faire le méchant" est le seul quadrilitère qui dérive d'un trilitère (en l'occurrence *qbiḥ* "méchant") par insertion d'un *u* ou d'un *i* : dans tous les autres la voyelle longue est étymologique (1956 : 205). Par ailleurs l'auteur semble laisser entendre que l'affixe dérivationnel présent dans *qibeh* est celui du diminutif.

L'exemple de Djidjelli sera plus parlant si on le rapproche de la série de verbes recueillie par A. Dhina dans un autre parler algérien, de nomades sahariens cette fois : *tca'raf* "faire celui qui connaît", *tmel'as* "faire le doux", *ššol'tar* (= *tsol'tar*) "faire le malin", *tnel'ax* "faire le petit vaniteux". Ces verbes, qui ne font qu'illustrer un paradigme bien représenté dans le parler des >Arbāc, sont tous de la forme *l(a)C1* et traduisent « l'idée péjorative de "faire le ..." » (1938 : 331). Ici l'infixe *y* après la 1ère radicale - qui s'accompagne du préfixe *t* du réfléchi - apparaît bien comme la marque du diminutif dans la mesure où il permet l'expression subjective du locuteur.

On peut se demander, il me semble, si les formes participiales relevées en Sud-Tunisie ne sont pas elles-mêmes des formes diminutives, cf.

(15) Mais aussi, selon J. GrandHenry (1972 : 113 note 159), à Bou Saïda qui est pourtant un parler de type bédouin. Dans la mesure où je ne l'ai pas trouvé dans les autres parlers de nomades - ni en Tunisie -, on peut quand même considérer, avec W. Marçais (1902 : 99) que ce schème, comme le précédent, est caractéristique des parlers non "bédouins" du Maroc et de l'Algérie.

- chez les Marazig : *methémér* "rougeâtre", à rapprocher de *iḥémér*, dim. de *aḥmar* ; *məssémér* "brunâtre, un peu brun (teint)", à rapprocher de *iḥsémér*, dim. de *ašmar* ; *məsséḥeb* "grisâtre" (Boris, 1958) ;
- à El-Hamma de Gabès : *methémér* "rougeâtre", à côté de *iḥémér* "petit rouge, petit roux" (W. Marçais et Dj. Farès, : 206).
S'il s'agissait réellement de formes diminutives, il faudrait préciser la différence de sens entre le diminutif d'adjectif de schème *l(a)C1* et le diminutif participial de schème *mett(a)C1*, voir s'il n'y a pas séparation - comme cela semble être le cas dans l'exemple de El-Hamma - entre un *l(a)C1* dénotatif et un *mett(a)C1* connotatif.

Le parler des Ulād Brāhīm de Saïda, sans doute le plus proche du *hassāniyye* sur ce point, peut nous offrir le maillon intermédiaire qui nous manque. Dans ce dialecte, en effet

« [...] *l(a)C1* s'applique à une foule de racines, pour leur donner un sens péjoratif ou ironique. Si bizarre que soit le fait, ces formes sont, semble-t-il, à considérer comme des "formations verbales diminutives" et plus bizarre encore est qu'on entend fréquemment *l(a)C1* avec redoublement du *ʿ*, ce qui conduirait à caractériser ces formes barbares comme "diminutives de la 5ème forme trilitère" : ainsi *l(a)C1* "devenir un peu méchant" ; *l(a)C1* "être un médiocre laleb" ; *l(a)C1* "avoir une faible teinture de droit" ; *ššell'ar* "faire l'entendu" ; *ššell'abed* "élargir un peu ses connaissances" ; *l(a)C1* "faire le diable" ; *l(a)C1* "faire le bon apôtre", etc.

[...] Il est remarquable que l'insertion d'un *i* après la première radicale donne une forme *l(a)C1* avec le sens "diminutif" particulier à *l(a)C1* : on aura ainsi : *l(a)C1* "s'arabiser un peu" ; *l(a)C1* "prendre quelque ruse" (*harāmi* = rusé), etc. » (1908 : 107-8).

Par ailleurs W. Marçais relève la forme *stkaiber* "chercher maladroitement à donner haute opinion de soi" qu'il analyse comme une combinaison de quadrilitère et de 10ème forme, au même titre que *stcarba* "chercher à s'arabiser". On peut cependant reconnaître dans *stkaiber* la diphtongue *ei* et le sens péjoratif qui sont les caractéristiques du diminutif verbal dans ce dialecte.

L'existence de formes diminutives pour les verbes reste, au total, peu fréquente et limitée à un petit nombre de parlers. Le plus souvent ces diminutifs se confondent avec les quadrilitères à 2ème radicale glide et n'ont pas de schèmes spécifiques. On remarquera cependant, à Saïda, l'amorce d'une systématisation comparable à celle observée dans le dialecte de Mauritanie.

CONCLUSION

Les dialectes maghrébins, se répartissent en deux ensembles, en fonction des caractéristiques formelles du diminutif. Dans le premier groupe, composé essentiellement des dialectes citadins et villageois, la disparition de plusieurs schèmes (*l(a)C1*, *l(a)C1* et *l(a)C1*) est compensée en partie par l'extension du domaine d'autres schèmes (*l(a)C1* et *l(a)C1*),

en partie par la création de schèmes typiquement dialectaux. Dans les dialectes "de nomades", qui constituent le second groupe, les schèmes *ʕayl*, *ʕaylil* et *uʕayʕil* (qu'on trouve en arabe classique) sont bien attestés. Ces dialectes apparaissent donc comme plus conservateurs que les premiers mais on y relève cependant une tendance à étendre la dérivation diminutive à la catégorie syntaxique du verbe qui en est normalement exclue.

Le *ḥassāniyye* qui, une fois de plus, se classe parmi les dialectes maghrébins de nomades, semble avoir été plus loin dans cette voie que tous les autres dialectes. Non seulement il a créé un diminutif pour les étatifs, mais encore il a étendu le diminutif verbal à la plupart des formes dérivées. Ces diminutifs néologiques s'intègrent parfaitement dans l'ensemble des formes verbales et renforcent l'aspect créatif du dialecte qu'on avait déjà pu observer à propos des formes passives et étatives.

Au plan sémantique, on a relevé également en *ḥassāniyye* une grande variété dans les valeurs du diminutif, celui-ci pouvant être employé aussi bien en fonction dénominative qu'en fonction connotative. En dénotation le morphème diminutif exprime l'idée de petitesse, de réduction des dimensions ou, dans d'autres items lexicaux, celle d'atténuation de la qualité.

Par ailleurs le diminutif peut avoir une connotation axiologique négative ou une connotation affective. La valeur de la connotation dépend à la fois de la langue (des lexèmes mis à la forme diminutive et de leur sémantisme propre) et de l'énonciation. Le diminutif est en effet un procédé linguistique particulièrement souple qui permet à l'énonciateur d'exprimer plus ou moins implicitement son point de vue. On comprend donc qu'il soit très utilisé dans diverses circonstances, notamment dans les altercations — pour exprimer le mépris — d'une part, dans les rapports avec les enfants et dans la poésie amoureuse — pour exprimer les sentiments de tendresse et d'amour — d'autre part.

BIBLIOGRAPHIE

ALTOMA Saïth J.

1969 *The probleme of diglossia in Arabic - A comparative Study of Classical and Iraqi Arabic*, Oxford Univ. Press, London, 167 p.

BLANC Haïm

1964 *Communal Dialects in Baghdad*, Cambridge, Massachussets, X + 204 p.

BORIS Gilbert

1958 *Lexique du parler arabe des Marazig*, Klincksieck, Paris, 686 p.

BRUNOT Louis

1952 *Textes arabes de Rabat - II Glossaire*, Geuthner, Paris, 835 p.

CARBOU Henri

1913 *Méthode pratique pour l'étude de l'arabe parlé au Ouaday et à l'Est du Tchad*, Geuthner, Paris, 251 p.

CESARO Antonio

1939 *L'arabo parlato a Tripoli*, Rome.

COHEN David

1963 *Le dialecte arabe ḥassāniya de Mauritanie*, Klincksieck, Paris, 292 p.

1975 *Le parler arabe des Juifs de Tunis - II Etude linguistique*, Mouton, La Haye/ Paris, 318p.

COHEN Marcel

1912 *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, Champion, Paris.

COLIN Georges S.

1930 "Mauritanica", *Hesperis*, t. XI, 131-43.

DESTAING E.

1937 *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc)*, Geuthner, Paris, 336 p.

FERAL Gabriel

1951 "Notes sur la morphologie du verbe dans le dialecte Hassane (Mauritanie)", *Bull. de l'IFAN*, t. XIII n°1, 214-250

FEGHALI Mgr Michel

1919 *Le parler arabe de Kfar ʕAbīda (Liban, Syrie)*, Imprimerie nationale, Paris.

GRAND'HENRY Jacques

1972 *Le parler arabe de Chercheil (Algérie)*, Louvain, XXX + 225 p.

1976 *Les parlers arabes de la région du Mzāb (Sahara algérien)*, Brill, Leiden, 136 p.

EL-HAJJE Hassan

1954 *Le parler arabe de Tripoli (Liban)*, Klincksieck, Paris, 200 p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine

1977 *La connotation*, Presses Univ. de Lyon, Lyon, 256 p.

1980 *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 290 p.

LE BORGNE, Lt.

1947 "Chansons maures", *Mémoires Cheam* n° 1265, vol. 47, 22p.

LEVI-PROVENÇAL E.

1922 *Textes arabes de l'Ouargha, dialecte des Jbāla (Maroc septentrional)*, Leroux, Paris, 285 p.

- MARÇAIS Philippe
1956 *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois : Algérie)*, Lib. Adrien-Maisonneuve, Paris, 648 p.
1945 "Contribution à l'étude du parler arabe de Bou-Saâda", *Bull. de l'Institut Fr. d'Archéologie Orientale*, t. XLIV, Le Caire, 21-88.

- MARÇAIS William
1902 *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, Leroux, Paris, 325 p.
1908 *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhîm de Saïda*, Champion, Paris.
1911 *Textes arabes de Tanger*, Leroux, Paris.
1931-32-33 (avec FARES Djellouli), "Trois textes arabes d'el-Hâmma de Gabès", *Journal asiatique*, avril-juin 31 : 193-247, oct.-déc. 32 : 193-272, juil.-sept. 33 : 1-88.
1958-61 (avec GUIGA Abderrahmân) *Textes arabes de Tadkrôna - II Glossaire*, Geuthner, Paris.

- ROSSI E.
1939 *L'arabo parlato a Sançâ*, Rome.

- ROTH Arlette
1979 *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad)*, Geuthner, Paris, 244 p.

- TAINE-CHEIKH Catherine
1984 "Un exemple de créativité lexicale : l'élatif en hassâniyya (dialecte arabe de Mauritanie)", *Arabica*, t. XXXI, Fasc. 3, 274-305.
1985 "Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure", *Bull. of the School of Oriental and African Studies*, vol. XLVIII, Part 3, Univ. de Londres, 516-535.
1987 "Sous-classes verbales et racines "anormales" en hassâniyya", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, nouvelle série 1, 53-93.

- TAUZIN Aline
1982 "Autour de la poésie amoureuse maure de la Mauritanie et du Mali", *Littérature Orale Arabo-Berbère*, n° 13, 129-145.
1988 "Le gigot et l'encrier - Maîtres et esclaves en Mauritanie, à travers la littérature orale", Colloque *Culture et Résistances au Maghreb*, Tazis (Tunisie) 31 oct.-7 nov. 1988, à paraître dans la *R.O.M.M.*